bulletin municipal
avril
2015

l'écho de Bourgbarré

100e jour d'école (Groupe scolaire public)

Vote du budget
p. 3

Le bonheur au jardin
p. 12

n° 70

Sommaire

Éditorial 2
De l'optimisme teinté d'inquiétude 3
Budget 2015 4/5
Rennes Métropole et Saint-Malo... 47258 Insolite Un parc nature le long de la Vilaine 6
Nouveau roman historique de Berthe Thelliez Médiathèque 7
Les Sept-Fours reprennent du service La médaille du mérite à Joseph Couësmes 8
Un voyage pour découvrir l'art marocain 9
Une tombola pour accompagner le printemps Fractionnez vos retraits d'argent ! L'épicerie sociale recherche des bénévoles Pôle petite enfance 10
La ferme de la Houssais à la pointe de la technologie 11
Yvette et André cultivent le bonheur au jardin 12
Soyez Mobil' Acteurs Laurent, un travailleur amateur de vélo 13
Le marché du 3 avril se met au vert Permis de construire 14
Permanences - Pour vos démarches Vie pratique 15
L'agenda 16

Édito

Le conseil municipal a voté le budget, mais équilibrer les dépenses et les recettes est un exercice délicat dans un contexte économique difficile. Les contraintes financières imposées par l'État et les incertitudes liées au transfert de charges à Rennes Métropole dans le cadre de la Métropolisation entrée en vigueur en janvier 2015 ont complexifié cette tâche. Mais nous souhaitons continuer à assurer des services de qualité et préserver un niveau d'investissement suffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitants tout en limitant la pression fiscale.

Aujourd'hui, l'État nous impose des charges supplémentaires (rythmes scolaires, normes diverses) et réduit sa dotation (- 66 000 € en 2 ans avec une prévision de – 150 000 € sur 4 ans). Les taux d'imposition ne seront augmentés que de 1 % pour maintenir l'autofinancement à un niveau correct. Sans doute devrons-nous réfléchir à renforcer nos recettes propres afin de réduire les déficits des services publics et anticiper les aménagements d'investissements liés à la ZAC de la Grée.

L'habitat multigénérationnel, avec la création de la salle commune financée par la municipalité, va voir le jour cette année. Nous allons par ailleurs poursuivre les travaux dans les écoles, remplacer des jeux extérieurs sur la commune et envisager la réfection partielle de la toiture de la salle polyvalente. La fête de l'Étang et la fête du Patrimoine seront deux temps forts dans la vie de la commune. Créer le « vivre et agir ensemble à Bourgbarré », tel est notre souhait.

Carole Gautier

Directeur de publication : Didier Nouyou, maire
Comité de rédaction : les membres de la commission Information/Communication
Responsable de la communication : Catherine Dénès
Conception/Impression : Imprimerie Fertard
Crédits photos 1re de couverture : école publique - Maëlenn Pouille
Tirage : 1500 exemplaires sur papier 100% recyclé - **Dépôt légal :** 10/04/2007

Le prochain Écho paraîtra courant de la 5e semaine du mois d'avril.

communication@bourgbarre.fr

Articles à déposer en mairie au plus tard le 1er avril 2015

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Attention ! modification des horaires

lundi : 8h30 - 12h (fermée l'après-midi)
vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
mardi et jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 18h
mercredi et samedi : 9h - 12h

Tél. 02 99 57 66 96
mairie@bourgbarre.fr - www.bourgbarre.fr

Budget 2015

De l'optimisme teinté d'inquiétude

Le budget 2015 est un acte juridique fort qui prévoit les recettes et les dépenses, et qui traduit les politiques publiques de la commune. Didier Nouyou, maire, répond à nos questions.

Comment le budget est-il construit ?

Il faut tout d'abord faire les comptes de l'année précédente, faire le bilan des recettes et des dépenses et intégrer l'excédent au budget de l'année. Ensuite, il faut estimer les rentrées et le dépenses. Il y a quatre grands secteurs : les recettes et les dépenses de fonctionnement, les recettes et les dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement doivent être équilibrées par les recettes de fonctionnement. Même chose pour l'investissement.

Quelles seront les difficultés avec le passage à la Métropole ?

Il y a une complication comptable puisque, suite au transfert de compétences obligatoires, pendant deux années, la commune continuera de gérer les voiries et les réseaux mais les dépenses ne sont pas prises sur les mêmes crédits qu'auparavant. Ces dépenses seront ensuite remboursées par Rennes Métropole pour équilibrer les recettes et les dépenses de voirie. En même temps, une moyenne des dépenses sur les dix années passées a été faite et sera retirée chaque année des dotations de Rennes Métropole.

5 369 049 €

C'est, en euros, le budget prévisionnel 2015 de la commune, approuvé le 10 mars en conseil municipal.

Quelles vont être les conséquences de la diminution des dotations de l'État ?

Ce sera directement une baisse de l'investissement, des projets seront décalés dans le temps. En effet, nous avons déjà réduit les frais de fonctionnement (ramené au nombre d'habitants) mais des dépenses supplémentaires obligatoires comme les rythmes scolaires ou de nouvelles mises aux normes sont apparues. Il y a un effet ciseau entre les rentrées financières qui diminuent et les dépenses obligatoires qui augmentent.

La commune a-t-elle dû emprunter ces dernières années ?

Le dernier emprunt date de 2010 pour l'aménagement des locaux destinés à la location du cabinet médical. Depuis 2008, nous avons une politique de désendettement assez forte afin de nous donner des marges de manœuvres pour financer de gros équipements : pas d'emprunt nouveau, renégociation des emprunts existants…

Bourgbarré est-elle endettée ?

L'endettement par habitant de Bourgbarré est de 522€ par habitant contre 806€ pour les communes de 3 500 à 5 000 habitants, et 808€ toutes communes confondues. Fin 2013, il n'y avait que trois communes moins endettées que nous dans Rennes Métropole. Certaines dépassent les 1 500€ par habitant.

La situation financière est-elle saine ?

Oui, aujourd'hui la situation financière est très saine. Par contre, je suis un peu inquiet pour l'avenir. En effet, nous ne sommes pas très endettés mais les rentrées fiscales ne sont pas élevées. Ceci est dû d'une part aux bases locatives faibles sur Bourgbarré (valeurs locatives des logements données par les services fiscaux) et d'autre part aux attributions de certaines dotations de l'Etat qui considère que Bourgbarré est toujours une commune très rurale.

Quels sont les projets 2015 ?

Le projet principal est la construction de la résidence intergénérationnelle pour lequel nous avons participé à un appel à projet du Conseil général d'Ille-et-Vilaine qui s'engage à financer un poste d'animateur à mi-temps pour les résidents. La commune s'est engagée à construire une salle d'activité dans cette résidence. Le coût total estimé est de 230 000 €. Les autres projets concernent essentiellement des chantiers de rénovation et d'aménagement de voirie.

Quelques indicateurs 2014

Données générales

- Superficie de la commune : 1 420 ha
- 22 ha d'espaces verts à entretenir en agglomération

Démographie

- 3 701 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2015)

Logements

- 1 512 logements
- 103 logements sociaux

État-civil

- 45 naissances
- 16 mariages
- 293 demandes de cartes d'identité
- 2 669 personnes inscrites sur la liste électorale à ce jour (1 334 hommes et 1 335 femmes)

Urbanisme

- 39 permis de construire délivrés
- 60 déclarations préalables
- 76 certificats d'urbanisme
- 52 déclarations d'intention d'aliéner
- 3 permis d'aménager
- 55 déclarations d'intention de commencement de travaux

Affaires scolaires (chiffres 2013-2014)

- 572 enfants scolarisés dont :
  - 165 en maternelle publique
  - 63 en maternelle privée
  - 243 en élémentaire public
  - 101 en élémentaire privé
- Coût d'un élève scolarisé (en 2013) :
  - En maternelle : 246,29 €
  - En élémentaire : 966,98 €

Associations

- 41 associations (dont 6 adhérentes à la carte Sortir)
- 962 adhérents Bourgbarréens dans les associations
- 403 adhérents ont moins de 20 ans

Qu'est-ce que le budget ?

La commune détermine son budget en accord avec les priorités de la politique communale, la richesse de la commune et l'obligation d'équilibrer les comptes.

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses, il est composé de deux sections : fonctionnement et investissement.

Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (salaires du personnel, gestion courante, restauration scolaire, achats de fournitures, entretien du patrimoine, subventions aux associations et syndicats…) et les recettes provenant majoritairement des impôts locaux et des diverses dotations de l'État, de Rennes Métropole, des revenus des services municipaux payants (médiathèque, restaurant scolaire, garderie, étude, locations de salles …).

L'investissement

La section d'investissement concerne en dépenses : les projets d'amélioration des services publics (programme de logements intergénérationnels, travaux dans les écoles, aménagement des services techniques…), le remboursement des emprunts… Et en recettes les subventions d'investissement reçues, des ventes de terrain, de la participation de l'aménageur de la ZAC de la Grée…

Projet intergénérationnel - © Atelier du Canal

Les principaux investissements 2015 :

- Salle programme intergénérationnel : 180 000 € (solde sur 2016)
- Travaux dans les écoles : 21 050 €
- Aménagement des services techniques : 25 000 €
- Travaux salle polyvalente : 33 500 €
- Travaux ancienne mairie : 5 000 €
- ZAC de la grée : 188 612 €

Rappel des taux 2015

Taxe d'habitation : 15,46 %
Taxe foncière bâti : 19,24 %
Taxe foncière non-bâti : 41,55 %

Qu'est-ce que le budget ?

2015

2,9 millions d'euros
pour le fonctionnement

2,4 millions d'euros
pour l'investissement

Recettes de fonctionnement

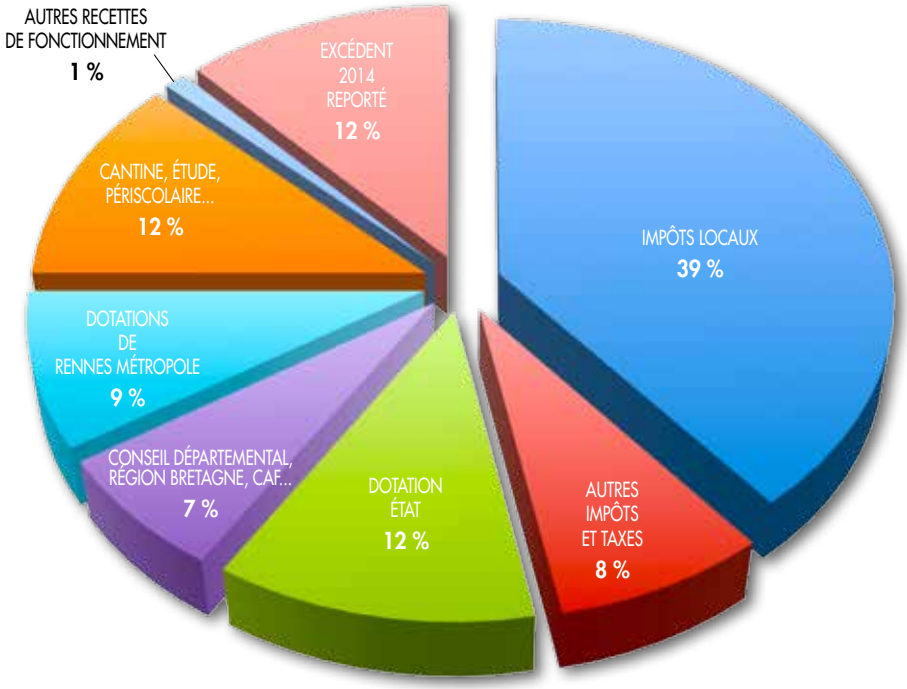

Pour 100 € (chiffres 2014)

45 €	enfance, jeunesse et vie scolaire
23 €	administration générale (mairie, immeubles, cimetière, voirie...)
17 €	service technique et espaces verts, voirie...
6 €	fonctionnement salles et terrain foot
4 €	culture
2 €	petite enfance
2 €	communication
1 €	subventions aux associations sportives et culturelles

Quelques indicateurs 2014

Médiathèque municipale

- 848 inscrits actifs et 23 classes
- 11 000 ouvrages, près de 100 vidéos, 20 abonnements, 60 livres-audio.
- 21 000 prêts effectués (17 940 livres, 1 749 revues, 743 vidéos)
- Des rendez-vous proposés toute l'année (séances «Bébés lecteurs», «Rendez-vous conte», bourse aux livres, ateliers de cinéma d'animation, expositions, accueil des scolaires, participation aux temps d'accueil périscolaire...)

Services municipaux

- 44 agents permanents (représentant 39 équivalents temps plein) et 8 agents en CDD
- Dépense de personnel (charge nette) par habitant : 372,90€
- 3 644 factures émises pour la rétribution des services périscolaires
- 57 979 repas servis par le restaurant municipal
- 35 heures d'interventions des services techniques suite à des dégradations dans les bâtiments communaux (graffitis, mobilier urbain endommagé...)
- 3 000 fleurs et 1 000 bulbes plantés
- 340 vivaces
- 1 500 arbustes (aménagement de la piste cyclable)
- 7 arbres

Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération main dans la main

Économie, innovation et recherche ; rayonnement et attractivité internationale ; aménagement et mobilités. Tels sont les trois grands axes de la coopération définis jusqu'en 2020 par Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération. Diverses actions seront mises en œuvre à court et à moyen terme dont la création d'un fonds spécifique de soutien aux projets innovants, une réflexion sur la complémentarité entre le Palais du Grand Large et le centre des congrès de Rennes Métropole, etc.

47 258

C'est le nombre de logements du parc locatif social sur Rennes Métropole au 1er janvier 2014 contre 27 592 en 1990 et 35 875 en 1999. L'évolution moyenne du parc entre 1999 et 2014 est de +0,8% sur Rennes et de +5,8% hors Rennes. Le rééquilibrage se poursuit entre la ville et sa périphérie.

Source : www.audiar.org

Insolite

Rennes Métropole met gratuitement à disposition 60 000 gobelets réutilisables à l'occasion d'événements festifs. Cette initiative permet de réduire le volume de gobelets jetables, et donc des poubelles. *« Réutilisables plus de 150 fois, ces gobelets sont fabriqués avec des matériaux recyclés, et sont recyclables en fin de vie »*, indique-t-on à Rennes Métropole.

16.Rue Jean Marie Duhamel (derrière France 3) BLU

Le service Métropole d'Art et d'Histoire de Destination Rennes - Office de Tourisme organise des visites animées par un guide conférencier sur le street-art à Rennes. Les œuvres signées Mto, Clet Abraham, War ou encore Mya vous intriguent ? Venez participer à l'une de ces visites, sur inscription à l'Office de tourisme au 02 99 67 11 11.

Un parc nature le long de la Vilaine ?

Rennes Métropole et sept communes du sud de l'agglomération* travaillent à la réalisation du projet Vilaine Aval qui s'étend sur une longueur de 25 km – de Rennes à Laillé - et une superficie de 3 500 ha.

Ce projet est développé par l'agence TER. Il apparaît comme un enjeu en matière d'aménagement en raison de la diversité et de la richesse écologique des milieux naturels que traverse ce vaste territoire, et en matière de loisirs de plein air. Il vise notamment à faire de ce parc-territoire-nature qui longe la Vilaine un lieu de destination pour tous, un outil de développement économique et touristique.

Du moyen et long terme

L'étude a d'ores et déjà identifié deux grandes lignes de projet : la « voie des rivages « qui suit le cours de la Vilaine sur 27 km et la « voie des terres « qui parcourt la campagne cultivée sur 31 km. Trois sites sont identifiés : la Prévalaye, Cicé et le Boël. *« La sensation d'être dans un parc passera par la reconnaissance, la compréhension et le ressenti du paysage [...] Amplifier les composantes paysagères qu'elles soient végétales, topographiques, hydrauliques, architecturales, culturelles ou sociales permettra de construire le récit du parc, de forger une identité forte »*, peut-on lire dans un document d'intention. L'attractivité cible divers publics : ceux qui habitent près du fleuve, et ceux qui y travaillent ou y étudient ainsi que les Rennais. Plus ambitieux, il voudrait séduire un public élargi à la métropole, au département, à la région voire viser un public national. Le projet s'étirera sur au moins 15 ans.

* Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Vezin-le-Coquet.

Le parc des Trois Iles

© Agence TER

Nouveau roman historique de Berthe Thelliez

Quand Brocéliande était la Mère-Forêt est le 7e ouvrage personnel de Berthe Thelliez, écrivaine de Bourgbarré. Une séance de dédicace et d'échange ouverte à tous aura lieu en présence de l'auteure le samedi 4 avril à 11h30, à la médiathèque.

Dans ce nouveau roman historique, pas de Fée Viviane, pas de Merlin l'enchanteur et de Lancelot du Lac. Mais le combat inégal du fer contre le bois, les forges contre la forêt. *« Dans les textes anciens, la forêt de Paimpont apparaît sous le nom de Mère-Forêt, la forêt des origines, à laquelle les paysans accordent une importance d'autant plus grande que leurs aïeux y ont vécu et ont acquis des droits transmissibles. Vers la fin du XVIIe siècle, dans cette forêt, tout comme à Quénécan ou à Huelgoat, les paysans de centre Bretagne ont été confrontés au développement de la métallurgie au charbon de bois. Peu à peu ils perdent leurs droits anciens »*, annote l'éditeur.

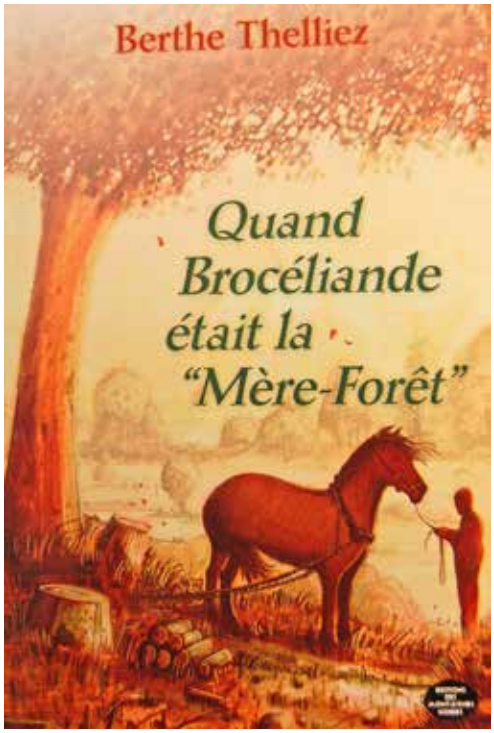

Pour mémoire, c'est en 1999 que Berthe a publié son premier ouvrage. Le thème ? Jean Jouaüd, premier maire de Bourgbarré élu en 1790 à l'époque de la chouannerie. Elle a également collaboré au Patrimoine des communes d'Ille-et-Vilaine paru chez Flohic Editions en 2000.

Les romans de Berthe Thelliez sont disponibles à la médiathèque.

Rappel des horaires :
Mardi : 16h30-18h00
Mercredi : 10h30-12h00 / 14h30-18h00
Vendredi : 16h30-19h00
Samedi : 10h00-12h15

Quand Brocéliande était la Mère-Forêt,
Editions des Montagnes noires,
206 pages, 16 euros.

Bibliographie

- *Jean Jouaüd (1792-1794), La Chouannerie aux portes de Rennes,* Éditions Cristel, 1999
- *L'Homme qui poignarda Louis XV, Robert-François Damien (1715-1757),* Éditions Tallandier, 2002
- *Selon que vous serez puissant ou misérable…,* France-Empire, 2003
- *Octavie et la rivière de la discorde,* France-Empire, 2005
- *La soupe au corbeau,* France-Empire, 2007
- *Coupable d'être femme,* Éditions Keltia-Graphic, 2010

Médiathèque

Dates et horaires à retenir

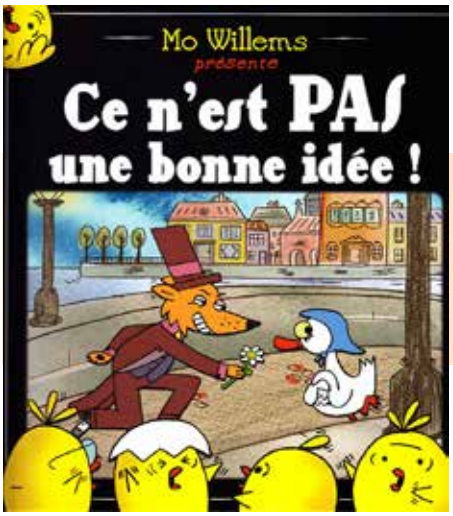

Un *Rendez-vous conte ?* spécial gourmandise !
Le vendredi 10 avril à 20h00. Par l'association Les Tisseurs de contes.
Ouvert à tous, à partir de 5 ans
Inscription à la bibliothèque : 02 99 57 62 54.

Coup de cœur : Album enfant
« Ce n'est pas une bonne idée » de Mo Willems.
Cet album est écrit comme un film d'animation. Un renard affamé invite une oie dodue à dîner chez lui, au fin fond de la forêt. Ils n'ont pourtant la même idée de recette de soupe. Un album drôle et inattendu. A découvrir en famille.

Horaires pendant les vacances de printemps :
- Du 14 au 18 avril : aux horaires habituels
- Le 22 avril : 10h30-12h00 -14h30-18h00
- Le 24 avril : 16h30-19h00

Journée du patrimoine le 27 septembre :

Les Sept-Fours reprennent du service

Les fours à pain seront à l'honneur dimanche 27 septembre. On en compte déjà une douzaine au sud de la commune* et c'est au cœur du lieu-dit des Sept-Fours, situé entre Chanteloup et Orgères, que se dérouleront les festivités. Rappelons que les fours à pain, éléments essentiels de l'habitat traditionnel breton, sont présents dans tous les lieux-dits et leur ont parfois donné leur nom.

La commission Culture et Vie Associative et les habitants de ces hameaux ont commencé à travailler sur le programme de la journée. Fabrication et cuisson du pain, repas convivial, balades de four en four, exposition photographique, etc. ont été évoqués.

Courant février, une dizaine de bénévoles – habitants des Sept-Fours, membres du Comité des Fêtes et élus de la commission Culture - ont retroussé leurs manches et fagoté. Car pas de cuisson au four sans fagots...

Près de cinquante fagots ont été confectionnés : « *Plusieurs fours seront allumés. Nous cherchons à échanger nos fagots humides contre d'autres, bien secs. N'hésitez pas à vous manifester* », glisse Jean-Michel Fourage, adjoint à la Culture.

** Les Sept-Fours, La Croix des Sept-fours, Le Cormier, La Fontaine et Moc Souris.*

Recherche fours

L'un des objectifs de la manifestation de septembre vise à faire connaître les fours à pain dans leur diversité.

Si vous en possédez un, et quel que soit son état de conservation, nous vous remercions de bien vouloir vous manifester auprès de Catherine Dénès à la mairie (02 99 57 66 96). Une photographe prendra contact avec vous pour immortaliser et recueillir quelques informations sur ce petit patrimoine bâti.

La médaille du mérite à Joseph Couësmes

L'association ACPG-CATM-TOE-veuves et citoyens de la paix a tenu son assemblée générale le 21 février dernier en présence de 69 adhérents, de Didier Nouyou, et de Jean-Yves Le Cadre, membre du comité directeur de l'association interdépartementale des Anciens Combattants. La médaille du mérite Interdépartemental a été décernée à Joseph Couësmes, adhérent depuis 1962 et porte-drapeau depuis 15 ans.

L'ACPG-CATM organise un loto le dimanche 19 avril, 14h00, salle polyvalente. Nombreux lots à gagner.

Un voyage pour découvrir l'art marocain

Marité Aissaoui et dix jeunes de l'atelier d'arts plastiques s'envolent pour le Maroc pendant les vacances d'avril. Ce voyage clot en beauté six ans d'assiduité aux cours. Programme

« L'objectif de ce voyage est de découvrir une partie du Maroc à travers l'art, le patrimoine architectural et de s'ouvrir à d'autres traditions. » précise Marité.

De septembre à décembre, les jeunes et leur prof ont financé leur ambitieux projet par la vente de leurs productions artistiques et d'un calendrier, vente de boissons et de gâteaux... Diverses subventions versées par des entreprises et la commune ont permis de réduire le coût du séjour.

Depuis janvier, ils travaillent ensemble à la découverte des nombreux artistes ayant sillonné le Maroc : Loïc Barbotin, artiste Rennais, Eugène Delacroix, Claude Monet, Jacques Majorelle, etc.

Les collégiens, apprentis artistes, n'ont plus qu'une idée en tête : *« Dans 39 jours, on part ! Trop contents »*. Dans une semaine, l'atelier de Marité sera consacré aux secrets de fabrication d'un carnet de voyage.

Décollage le 13 avril

Trois escales sont prévues. D'abord la vallée du Dadès où ils seront logés dans les familles : *« C'est là qu'ils découvriront la vraie vie marocaine »* souligne Marité. Ils animeront des ateliers d'arts plastiques dans la petite école de Souk-El-Miss. La visite du ksar Aït Ben Haddou et une randonnée de quelques heures dans les gorges du Todra compléteront cette étape. Puis ils se rendront à Marrakech. Le magnifique jardin de Majorelle, la medersa Ben Youssef et le palais de la Bahia sont au programme. A Essaouira, ils découvriront les artistes et arpenteront les galeries. Retour à Paris le 22 avril.

Retour en expo

Pendant tout leur séjour, les crayons, pastels, feutres et aquarelle seront leurs outils de prédilection. Leurs carnets de voyage, dessins et croquis seront présentés à la mairie de Bourgbarré lors de l'habituelle exposition de l'atelier d'arts plastiques en juin.

Tinerhir

Une tombola pour accompagner le printemps

Les beaux jours sont là et avec eux l'envie de renouer avec le jardinage. Pour vous accompagner, la municipalité vous propose de participer à la tombola du Printemps, organisée sur le marché.

Mode d'emploi

Des bulletins de participation sont joints à l'Echo, d'autres sont remis par les commerçants du marché hebdomadaire des 3, 10 et 17 avril. Remplissez-les et déposez-les dans l'urne prévue à cet effet.

10 bons d'achat de 10 euros

Un tirage au sort aura lieu à chacune de ces trois dates. Les bons d'achat, d'une valeur de 10 euros, pourront être échangés jusqu'au 30 mai inclus auprès des Jardins Rocambole* ou de La Fleur aux fées**, producteur de plants, présent tous les vendredis sur le marché.

Une entrée gratuite pour visiter les Jardins Rocambole sera également remise à chaque gagnant.

**Plants produits en agriculture biologique La lande au Pitois, Corps-Nuds. Vente sur place à partir du 26 avril 2015.*

*** M. Fouilloy, horticulteur- producteur, 29 bis La Mazurais, Le Theil-de-Bretagne.*

A noter

Le vendredi 3 avril :
distribution de chocolats de Pâques.

Fractionnez vos retraits d'argent !

Le distributeur automatique de billets (DAB) de la Société Générale rend des services avec 20 876 retraits en 2014 contre 19 245 en 2013. Soit une hausse de 8%. Rappelons que ce service est gratuit, quelle que soit votre banque. *« Le maintien du DAB sur la commune est lié au nombre de retraits, mais pas au montant des retraits, précise par ailleurs Jean-Paul Sorais, adjoint. Donc n'hésitez pas à fractionner votre retrait en 2 ou 3 fois ! »*

L'épicerie sociale recherche des bénévoles

L'épicerie sociale intercommunale (association Partage Amitié Solidarité) recherche deux bénévoles ayant quelques compétences en informatique pour mener à bien les tâches administratives indispensables au bon fonctionnement de la structure. L'assemblée générale du 22 avril sera en effet marquée par la démission de la présidente Ghislaine Priou et de la trésorière Marcelle Nicolas. Elles resteront cependant adhérentes de l'association et assureront la transition en accompagnant et formant leurs successeurs. *« Grâce à leur travail et à celui de la quarantaine de bénévoles, l'épicerie sociale est aujourd'hui un maillon indispensable dans la chaîne de la solidarité »*, assure Dominique Séven, adjointe déléguée à la solidarité.

Située au Pôle social de Saint-Erblon, l'association procure depuis 2001 une aide alimentaire de proximité aux personnes en situation difficile sur les communes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon, Orgères, Saint-Armel et Saint-Erblon. Actuellement, chaque semaine, près de 57 familles reçoivent un colis alimentaire. Vous souhaitez vous impliquer dans cette aventure sociale ?

Contactez le CCAS au 02 99 57 73 41.

Pôle petite enfance

Vacances d'avril : Fermeture du RPAM la 2e semaine. LAEP fermé pendant toutes les vacances.

La ferme de la Houssais à la pointe de la technologie

La ferme de la Houssais abrite depuis 3 mois une salle de traite rotative qui réduit de moitié le temps de traite des vaches. Reportage.

Inox à profusion, tubulure en acier galvanisé, tuyaux en plastique, boîtiers électroniques, béton... Tout est nickel propre. Le quai de traite circulaire surélevé est à l'arrêt. Une vache arrive de la stabulation et se positionne de plain-pied dans un poste de traite. Le quai avance maintenant à faible allure, une deuxième vache emboîte le pas à son congénère et s'engage à son tour dans sa logette. Tous les animaux arrivent de façon continue et régulière. Nous sommes dans la salle de traite rotative dite aussi manège - du Gaec Karez (Groupement agricole d'exploitation en commun) créé en avril 2014. L'équipement, impressionnant, fonctionne depuis le 17 décembre dernier. Le roto, dont le diamètre extérieur avoisine les 13 mètres, permet de traire 28 vaches à chaque tour. Lorsque toutes les cases sont occupées, il supporte quelque 30 tonnes de bétail, béton et autres matériels de traite. Son avance est régulière et sans à-coups. Près de la sortie des vaches, un asperseur d'eau humidifie le béton, permettant ainsi d'évacuer, en fin de traite, plus facilement au jet d'eau les quelques déjections animales. Peu d'équipements de traite rotative sont installés sur le territoire métropolitain.

Olivier Bobon, Raphaël et Laurence Colleu

Gain de temps de plus d'une heure par traite

Raphaël et Laurence Colleu sont associés dans ce Gaec à Olivier et Sonia Bobon. Ils y produisent également des poulets de Janzé et des céréales, et y élèvent des taurillons. Ce lundi à 17h30, Raphaël, Laurence et Olivier sont à la manœuvre. Deux désinfectent les trayons et posent les griffes de traite dès l'arrivée des vaches sur le roto, un vaque à d'autres tâches. Seuls quelques bruits de succion, de capteurs et de démarrage de moteurs électriques sont audibles. Le lait est directement envoyé par un tube inox dans le tank situé dans une pièce contiguë. Chaque case de traite est reliée à un boîtier, lui-même relié à un ordinateur central qui fournit diverses statistiques. Les vaches sont très tranquilles sur le manège. *« Elles ruminent et crottent peu, c'est bon signe, observe Raphaël. Les deux ou trois premiers jours, elles ne donnaient plus de lait mais on savait bien qu'elles finiraient par s'habituer au manège... »* La traite du troupeau (98 laitières, 2 500 litres par jour) dure 1h10-1h15, lavage à grand jet d'eau de la salle compris, contre environ 2h30 auparavant. Un gain de temps appréciable avec deux traites par jour...

Également siège de la Cuma

La ferme de Raphaël Colleu est le siège de la Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) Fleurs d'Ajoncs. Elle regroupe 20 adhérents : 12 exploitants agricoles dont Armel Richomme (EARL de Mesneuf) et Pierre Poulaud (EARL Poulaud à Mesneuf) et 8 non-agriculteurs parmi lesquels figurent les communes d'Orgères, de Laillé, de Pont-Péan, des retraités de l'agriculture... Raphaël est le président de la Cuma. Le but de cette coopérative est de mutualiser les moyens entre plusieurs utilisateurs*.

* Uniquement du matériel attelé : remorques, épandeur à fumier, barre de coupe, faneuse, andaineur, herses et semoirs, semoir à maïs, roundballeur, plateau à paille.

C'est le temps du jardin. Le temps d'un trimestre, l'Echo se fera l'écho de jardiniers amateurs pour qui potager s'accorde avec félicité. Premier épisode avec Yvette et André Lebée, de la Noë.

Yvette et André cultivent le bonheur au jardin

Bien plus qu'une nécessité, le jardin potager constitue un mode de vie, une tradition et une hygiène de vie pour Yvette et André.

Un châssis pour les semis de carottes, un autre pour les salades et encore un autre pour les fraisiers. Des planches de terre encore recouvertes de bâches en plastique, une petite parcelle de colza, quelques choux jaunes pour les lapins, des poireaux violets... A gauche, un empilement de clapiers protégés du froid et un enclos à poules. Le jardin potager d'Yvette et André a passé l'hiver sans encombre. « *5 à 600 m², c'est bien suffisant pour notre consommation* », affirment-ils en chœur. Leurs trois enfants ont en effet quitté le nid familial. Mais ceux qui sont restés dans la région repartent après chaque visite des parents avec un panier bien garni !

« J'y crois, à la lune »

« *Je ne bêche plus,* concède André. *Le motoculteur le fait à ma place et enterre en même temps le fumier.* » En mars, échalotes, oignons de Mulhouse, premières pommes de terre sous tunnel, haricots verts Cupidon et Lausanne « sans fil et très longs », ont été ensevelis. Suivront ce mois-ci les salades et les betteraves rouges, les semis de poireaux et de carottes en pleine terre, les pommes de terre Charlotte, etc. La répartition des tâches au sein du couple est simplissime : André, 83 ans, s'emploie au plus lourd, Yvette, 77 ans, au léger ! « *Je m'occupe de la terre, des bâches et des tunnels, je sème et je plante, je regarde à la lune montante et descendante. Mes parents y croyaient, j'y crois* », assure-t-il. « *Je soigne les poules et les lapins. Mais souvent je re-bine et je sarcle, j'éclaircis les carottes, j'arrache les endives...* », énumère Yvette. Mais tous deux récoltent.

En tirer de la graine

André et Yvette achètent très peu de graines : « *On récupère tout ce que l'on peut...* », se réjouissent-ils. Des bocaux et autres récipients contiennent des semences de salades (scarole, feuille de chêne, laitue rouge...), de poireau, de courgette, de citrouille, de haricots... Même la souche originelle de l'échalote violette d'André provient de chez ses parents... L'an dernier, la maladie a malheureusement anéanti la récolte de tomates. « *Les œillets d'Inde et la bouillie bordelaise n'ont servi à rien, se lamente Yvette. Et ça fait deux ans que l'oignon de Mulhouse n'est pas venu. On dit pourtant que le gros sel empêche les vers...* » *Le potager est une passion héritée de leurs parents.* « *On fait de l'exercice physique au grand air, et l'on réalise en même temps de grosses économies...* », conclut le couple.

Que faire en avril ?

La terre se réchauffe enfin. C'est le moment de semer, repiquer, planter, récolter, entretenir, diviser et éclaircir. Vous craignez les dernières gelées ? Maintenez en place les protections sur les légumes les plus frileux. Dès que les températures grimpent, paillez pour limiter le développement des mauvaises herbes et garder l'humidité au sol. Les limaces apparaissent avec le redoux. Eloignez-les avec de la cendre ou de la sciure de bois ou toute surface rugueuse qui leur fera rebrousser chemin.

Pour combler vos lacunes, sachez que de nombreux sites Internet traitent du jardin au printemps. Bon surf !

Soyez Mobil'Acteurs

Vous êtes automobiliste ? Profitez donc de la rentrée de septembre pour tester une nouvelle manière de vous déplacer ! Marche, vélo ou covoiturage : faites de vos déplacements une expérience nouvelle.

Pendant 15 jours (du 14 au 30 septembre 2015), devenez l'un des Mobil'acteurs en laissant votre véhicule au garage, sauf si vous décidez de le proposer au covoiturage. Vous réaliserez de mini reportages. Vous partagerez votre expérience et vous serez pendant 2 semaines l'acteur d'une aventure relayée par les médias et sur les réseaux sociaux.

Informations et inscription : mobilacteurs@rennesmetropole.fr (02 99 86 62 51) / au plus tard le 30 avril.

Laurent, un travailleur amateur de vélo

Laurent Paris, Bourgbarréen, se rend tous les jours au travail à Saint-Jacques, en vélo. Rencontre.

Combien de kilomètres et de temps représente le trajet ?

Je fais quelque 200 km par semaine. La durée du trajet est d'environ 45 minutes aller – ou retour - selon l'orientation des vents. Comme je prévois une petite marge en cas de crevaison, je pars le matin à 7h00 pour prendre mon travail à 8h00. Le soir, je suis de retour à la maison à 18h30.

Et cela toute l'année ?

La météo hivernale et la rapide tombée de la nuit sont gênants. Je remise donc mon vélo vers la fin octobre et je le reprends vers la mi-février.

Pourquoi avoir choisi ce moyen de transport ?

D'abord pour le bien-être. Entre exercices de musculation et cardio, le vélo, c'est bon pour la santé. Se rendre au boulot en vélo, c'est aussi préserver la planète parce que ça fait une voiture de moins sur la route et ça réduit donc la pollution ! La circulation automobile est très dense sur le trajet Bourgbarré-Saint-Jacques et le temps que l'on gagne en voiture est minime. Bouchons ou ralentissements, je double tout le monde !

Quels autres avantages ?

Je n'ai pas besoin de me lever trop tôt le dimanche matin car mon sport de la semaine est déjà fait ! Accessoirement, le vélo me fait faire des économies d'essence, d'entretien de voiture... et puis j'ai le temps d'apprécier les paysages, on se salue entre cyclistes, c'est convivial et agréable.

Empruntez-vous les pistes cyclables ?

J'apprécie la piste entre Saint-Erblon et Noyal-Châtillon, on se sent plus en sécurité.

Que pense votre entourage de cet « exploit » ?

Certaines personnes n'imaginent pas que je puisse faire autant de kilomètres par jour. Mais j'aime pédaler. J'encourage tous ceux qui ont des petits trajets, comme Bourgbarré-Chanteloup, à enfourcher leur vélo.

Quels conseils donneriez-vous au futur cycliste ?

Il faut rester vigilant, bien rouler à droite, porter un casque et un gilet fluo. Il est utile de poser un rétroviseur pour voir les voitures et les camions qui arrivent dans le dos. Et bien sûr emprunter les pistes cyclables le plus possible.

Incitation à réaliser les trajets domicile-travail à vélo

Un des objectifs du projet de loi sur la transition énergétique est de donner la priorité aux transports propres. Une indemnité kilométrique pourrait alors être versée par les entreprises aux salariés utilisant leur vélo pour se rendre à leur travail.

Plus d'infos : www.developpement-durable.gouv.fr

Le marché du 3 avril se met au vert !

En partenariat avec Ty Planète, la municipalité vous invite à faire connaissance avec le compostage sur le marché.

Acheter un composteur

Pour vous aider à vous lancer dans le compostage à moindre coût, Rennes Métropole met en vente des composteurs au prix de 20 €. Deux modèles d'une contenance de 320 litres sont proposés, l'un en bois et l'autre en plastique. Avant d'en retirer un exemplaire aux services techniques de la commune, vous devez au préalable remplir quelques formalités en mairie.

Exceptionnellement, il vous sera possible d'en retirer un sur le marché. Vous devrez alors pouvoir présenter un justificatif de domicile (carte d'identité, facture EDF, etc). Un seul composteur pourra être vendu par foyer. Le règlement se fera ultérieurement, à réception d'une facture à domicile.

Tout savoir sur le compostage

Pour en savoir plus sur l'art de bien composter, venez poser toutes vos questions à un animateur de l'association « Vert le Jardin » qui sera présent sur le marché.

Depuis 12 ans, « Vert le jardin », forme les particuliers au compostage et développe des projets de compostage collectif. L'association accompagne également des groupes de jardiniers dans le cadre de jardins partagés.

© Didier Gouray - Vert le jardin

Découvrir les Incroyables Comestibles

Depuis un an, ce petit collectif d'habitants jardine dans des carrés partagés situés près du pôle Petite Enfance et du plan d'eau.

Il sera présent sur le marché pour échanger avec vous autour de leur projet citoyen. Le collectif animera un atelier de fabrication de godets à base de papier journal et de semis de graines.

Permis de construire et déclarations préalables

ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE L'ARRÊTE
12 rue de la Source	Abri de jardin*	12/02/2015
8 allée des Merisiers	Habillage cheminée*	26/02/2015
Le Brossais	Bardage maison + changement des ouvertures	26/02/2015
14 allée Albert Camus	Extension maison*	26/02/2015
35 Château Logé	Création fenêtres de toit*	06/03/2015
ZAC de la Grée	Maison individuelle	25/02/2015
ZAC de la Grée	Collectif de 12 logements	05/03/2015
ZAC de la Grée	Maison individuelle	03/03/2015
ZAC de la Grée	Maison individuelle	03/03/2015

* déclaration préalable

Permanences - Pour vos démarches

• Permanences du service instructeur de Rennes Métropole

Le 2e vendredi matin de chaque mois permanence en mairie de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

Prochaine permanence en mairie :

Vendredi 10 avril 2015.

Merci de contacter la mairie pour prendre rendez-vous 02 99 57 66 96.

• Renseignements d'urbanisme et consultation du PLU

Permanences à la mairie de Corps-Nuds.
Merci de **prendre rendez-vous au 02 99 44 00 11.**

Renseignements d'urbanisme et consultation du PLU :
Permanences :
le mardi de 16h00 à 17h30,
le jeudi de 10h00 à 12h00
et le vendredi de 10h00 à 12h00.
(uniquement sur rendez-vous).

La paroisse

Planning des messes en avril

28 mars, 18h30, Orgères (Rameaux)
29 mars, 10h30, Orgères (Rameaux)
2 avril, 19h30, Bruz (cène du jeudi Saint)
3 avril, 19h30, Célébration de la Croix à Orgères
Chemin de croix à 15h00 dans toutes les églises
4 avril à 21h00, Bruz (veillée pascale)
5 avril à 10h30, Pâques (Bourgbarré, Bruz, Laillé, Noyal-Châtillon, Orgères, Saint-Erblon), à 18h00 à Chartres
11 avril, 18h30, Pont Péan
12, 19, 26 avril et 3 mai, 10h30, Saint-Erblon
18 avril, 18h30, Noyal-Châtillon
25 avril, 18h30, Orgères
2 mai, 18h30, Bourgbarré

Contact salle paroissiale : 07 81 08 76 99
Permanence place des Anciens Combattants le samedi entre 10 h et 11 h 30.

Obsèques : le 06 31 86 27 81, 7 jours/7, 9h00 à 12h00.

Divers

Permanence de l'assistante sociale

Des permanences auront lieu à la mairie sur rendez-vous. **Vous pouvez prendre rendez-vous au CDAS de Chartres-de-Bretagne au 02 99 41 19 19.**

Recensement militaire

Désormais le recensement est fixé à l'âge de 16 ans. Tous les jeunes français (garçons et filles) doivent effectuer cette démarche à partir du jour de l'anniversaire de leur 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité. Les jeunes qui n'auraient pas effectué cette démarche dans les délais, doivent se présenter à la Mairie au plus vite afin de régulariser leur situation.

La santé Pharmacies de garde

Partout en Bretagne, pour connaître le pharmacien de garde : **Composez le 32 37** *(0,34 € la minute depuis un poste fixe).*

Garde dominicale des médecins :

Appelez le centre 15 pour connaître le nom du médecin de garde ou appelez la **maison médicale de garde de Retiers** au **02 99 43 44 45.**

Infirmières

Les infirmières tiennent une permanence au pôle santé, les mercredis et samedis de 8h15 à 8h45 au **21, rue du Presbytère - 06 07 97 17 37**

Emploi

Point accueil emploi à Bourgbarré

Pour vous aider dans votre recherche d'emploi ou dans vos recrutements, Isabelle Lalys, conseillère en emploi peut vous recevoir au Point Accueil Emploi à Bourgbarré, le lundi, de 9 h à 11 h sans rendez-vous **02 99 57 95 19** ou à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. sur rendez-vous au **02 99 05 15 41** ou pae.noyal@wanadoo.fr.

Mission Locale

Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans - sans qualification ni emploi **tous les lundis et mardis** : Point Accueil Emploi de **Noyal-Châtillon-sur-Seiche** au **3, rue de la mairie**.
Prendre rendez-vous avec votre conseiller au 02 99 05 15 41.

Conciliateur de Justice

Permanences une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon. **Les rendez-vous sont à prendre à la mairie de Noyal-Châtillon : 02 99 05 20 00.**

l'agenda du mois

Dimanche 29 mars
Élections départementales 2e tour
Aux Dômes de l'Ise
Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00

vendredi 27 mars
Expo / portes ouvertes Ecole maternelle publique
de 16h30 à 19h00, école maternelle
Organisées par le groupe scolaire public

Dimanche 29 mars
5e bourse aux livres
de 9h00 à 13h00, salle des Anciens Combattants
Organisée par la médiathèque

Jeudi 2 avril
Réunion d'infos pour les assistants maternels
au Pôle petite enfance,
Organisée par le Pôle petite enfance

Vendredi 3 avril
Le marché se met au vert !
de 16h00 à 20h00, sur le marché
Organisé par la municipalité et Ty Planète

Vendredis 3, 10 et 17 avril
Tombola du printemps
de 16h00 à 20h00, sur le marché
Organisée par la municipalité

Samedi 4 avril
Séance de dédicaces Berthe Thelliez
à 11h30, médiathèque
Organisée par la médiathèque

Vendredi 10 avril
Rendez-vous conte ?
à 20h00, médiathèque
Organisé par la médiathèque

Dimanche 19 avril
Loto
à 14h00, salle polyvalente.
Organisé par l'ACPG-CATM.

Les 15 et 17 avril
Matinée spéciale motricité
de 9h30 à 11h30,
Organisée par le Pôle petite enfance

Les 8 et 27 avril
Eveil musical
au Lieu d'accueil enfant parent,
Organisé par le pôle petite enfance

Rendez-vous conte ?